

Note Méthodologique : Notice de securite incendie au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Prévenir les risques incendie dans les établissements au Congo.
- Élaborer, mettre en œuvre et suivre notices/procédures adaptées au contexte et à la réglementation locale.
- Protéger personnes et biens tout en respectant les obligations légales.
- Anticiper les risques, piloter le plan de prévention et répondre aux autorités de contrôle.

Point clé : La notice doit intégrer les normes nationales et internationales applicables, adaptées aux réalités industrielles locales.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des risques incendie propres à chaque site.
 - Rédiger une notice détaillant mesures de prévention, consignes et organisation d'alerte/évacuation.
 - Accompagner la mise en œuvre en coordination avec équipes internes et services de sécurité publics.
 - Assurer un pilotage efficace avec suivi et reporting adaptés.
 - Faciliter l'information des occupants et la préparation aux audits de conformité.
-

Périmètre / livrables attendus

- Rapport de diagnostic du site.
 - Notice de sécurité incendie adaptée au contexte congolais.
 - Plan d'action détaillé, hiérarchisé et validé.
 - Supports pour la formation des équipes de sécurité.
 - Reporting périodique et, si nécessaire, audits complémentaires.
 - Actualisation régulière de la notice de sécurité incendie.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de terrain, entretiens avec le personnel, collecte documentaire réglementaire.

- Analyse des risques, identification des zones sensibles, examen des dispositifs existants.
- Livrable : état des lieux et rapport de diagnostic.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude des normes nationales/internationales, exigences légales applicables au Congo.
- Revue des procédures internes, plans d'évacuation, moyens de prévention et de lutte.
- Résultat : analyse de conformité et recommandations préliminaires.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan d'action avec mesures correctives et bonnes pratiques.
- Hiérarchisation selon criticité des risques et contraintes locales; ateliers de validation.
- Livrable : plan d'action détaillé et notice conforme.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement opérationnel, formation des équipes, mise en œuvre.
- Actualisation régulière de la notice, amélioration continue.
- Livrables : reporting périodique et audits complémentaires si nécessaires.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée estimée	Modalités	Jalons principaux
Diagnostic initial	1 à 3 semaines	Visites sur site, entretiens, collecte documentaire	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire et réglementaire	2 à 4 semaines	Étude des normes, revue de la documentation	Analyse de conformité
Recommandations et plan d'action	2 à 3 semaines	Rédaction, validation, ateliers	Plan d'action validé
Suivi et accompagnement	3 à 6 mois	Accompagnement opérationnel, reporting	Reporting régulier / audits complémentaires

Rôles & responsabilités

Client

- Faciliter l'accès aux sites et aux équipes pour visites et entretiens.
- Fournir la documentation (plans, procédures, registres, rapports).
- Participer aux ateliers de validation et aux réunions de coordination.
- Mobiliser les équipes internes pour la formation et la mise en œuvre.

Consultant

- Conduire le diagnostic, l'analyse documentaire et réglementaire.
- Rédiger la notice et élaborer le plan d'action adapté.

- Accompagner la mise en œuvre, former les équipes, assurer le reporting.
 - Proposer audits complémentaires et actualisations régulières.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'évacuation et documentation des procédures incendie.
 - Rapports de sécurité précédents et registres de maintenance des équipements.
 - Accès aux sites pour observations directes et entretiens.
 - Normes nationales et internationales applicables; exigences légales locales.
 - Informations sur les dispositifs de prévention et de lutte en place.
 - Disponibilité des équipes internes pour ateliers et formations.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Interventions sur site et à distance pour la partie documentaire.
 - Ateliers de travail et réunions de coordination régulières.
 - Étapes de validation du plan d'action et des livrables.
 - Reporting périodique pour suivi de la mise en œuvre.
 - Audits complémentaires pour maintenir la conformité.
 - Actualisation régulière de la notice et amélioration continue.
 - Alignement sur les exigences des autorités de contrôle locales.
-